

CR de réunion

Réunion du 05/10/17

Présent à cette réunion :

CA du CT95 : C. Da Silva, C. Goudard, G. Lemaitre
Représentants des clubs :
Les lézards : S. Agular, F. Monnot
Gerc : L Dosière, B. Guegan
CEB : Y. Baluriaud
CVE : D. Couplan
Villiers le bel : Christophe
Absents : E. Baudry, représentant B'O1

Rentrée du club de Gonesse :

Bonne rentrée avec un gros effectif déjà, beaucoup de demandes lors du salon des associations et satisfaction des représentants municipaux

Achats groupés :

Après la synthèse de Yoann sur les besoins des clubs en matériel la commande d'achats groupés a été passé à 9C+.

Pour rappel le CT a négocié 13% de remise sur le matériel. Les clubs paient en direct 9C+ pour faciliter la facturation.

Problème rencontré : voir si on ne peut pas avoir un point de livraison commun afin d'éviter de missionner quelqu'un pour récupérer le matériel sachant que les commandes sont assez volumineuses.

Concernant l'achat de prises, il ne semble pas intéressant de passer par 9c+ (peu de choix) : il semble mieux que les clubs s'en occupe directement en ligne (jegrime.com / prises-escalade.fr / grimpomania.com)

Embauche Benoit :

L'embauche de Benoit s'est fait le 13 septembre.

Benoît met en place un catalogue de formation et de sortie jeunes qui sera mis en ligne sur le site du CT (ct95.ffme.fr) ainsi que sur le facebook .

Pour la médecine du travail, il ne doit pas se retrouver seul dans le gymnase et plus précisément sur le mur pour des raisons de sécurité étant un travailleur qui évolue en hauteur.

Pour les séances d'ouverture il s'arrangera avec les clubs pour avoir un créneau adapté et sans gêner d'éventuels grimpeurs sur le mur. De l'ouverture à BO sera à prévoir.

Lors de ces stages proposés par le CT, des bénévoles pourront l'aider et les frais kilométriques et l'hébergement seront pris en charge.

Places B'O1 & Climb Up Épinay :

Achat de 1000 carnets pour les clubs : le CT achète la place 6,50€ et la revend au club pour 7€ en tenant compte des frais de gestion.

Autres achats prévus pendant l'année pour les besoins des clubs :

Places Climb'up à voir si Benoît peut négocier un tarif préférentiel inférieur au tarif actuel négocié par les clubs de 6,50€ pour avoir un tarif à l'égal du tarif happy hour de 5,50€ l'entrée.

En estimation rapide, le nombre de places consommées par an :

- GERC : 250/an
- CEB : 100/an
- CVE : 300/an
- A2DM : quelques unes lors de sorties

Compétition de bloc :

Compétition de bloc prévu pour le 16 ou 17 décembre budget à prévoir entre 1500€ et 2000€.

Définir le nombre de participants grâce à un sondage au près des clubs

Le tarif de la compétition pourra être fixé à 15€ par personne.

Les catégories représentées seront les catégories officielles.

Une réunion sera à prévoir avec le gérant de BO, Benoit et Yoann se sont portés garant pour aller le rencontrer afin de négocier un tarif et le déroulement de la compétition.

Problème : le département n'a pour l'instant aucun juge de bloc officiel, des formations seront à prévoir sachant que les compétitions de blocs seront obligatoires d'ici un an pour chaque département.

Formations :

Pour cette saison, il est décidé que le CT95 participe à 20 % des frais de formation pour les licenciés des clubs du 95.

Une augmentation de la part du CT pourra passer à 25 ou 30% dans les prochaines années.

Constitution équipe jeune :

Prérequis pour accéder à l'équipe jeune : savoir grimper en tête.

Deux représentants de chaque club soit un maximum de 12 jeunes qui se trouvent dans les catégories minime cadet et junior en essayant d'avoir une équipe mixte.

La 1ère séance débutera le 21 octobre au CEB.

Un planning sera fourni par Benoît pour ces déplacements dans les clubs qui auront lieu à raison d'une fois par semaine le samedi après-midi de 14h à 16h30.

Une fiche d'inscription et une autorisation parentale sera à remplir.

Affiliation :

Seuls les clubs 100% FFME auront accès aux services concernant le poste de Benoît : ouverture, équipe jeune, partenariat, ouverture de voies, encadrement, etc...

Pour éviter d'avantager les associations qui ne s'investissent pas, la création d'une chartre sera mise en place.

Problématique, tous les clubs ne pourront bénéficier de l'encadrement proposé par le CT il faudra peut-être passer par l'embauche d'un CQP.

Quoi qu'il en soit la part du CT devra sûrement augmenter les années à venir pour financer le poste, en parallèle des rentrées financières que permettent le grand catalogue que propose le CT.

Ouvertures :

Le salarié proposera un planning de rotation pour ses heures hebdomadaires d'ouvertures entre les différents clubs, en essayant de répondre aux besoins ponctuels des clubs (événements, manques, etc.)

Opportunité de matériel à acquérir

Suite à l'avortement de la construction d'une SAE vers Saint-Brice / Montmorency (95), du matériel sera peut-être bradé. Une liste du matériel acquit pour ce projet avorté a été obtenu. Les clubs peuvent déjà signaler ce qui les intéresse pendant que Yoann & Éric Salaün se renseignent sur la possibilité d'acheter ce matériel à prix réduits.

Matériel pour le CT95 :

Cette année (qui est une année de transformation pour le CT95), il est décidé que le CT n'acquerra pas de matériel propre d'escalade. Les besoin de matériel ponctuel (sorties) seront dans la mesure du possible pourvus via les club et le matos pro du salarié.

Prochaine réunion :

Dimanche 3 décembre 16h au QG de la présidente
Une réunion fin janvier pour l'AG